

Marie Françoise Prugent et Marc Bégorre conseillers départementaux du canton d'Ossun dressent un bilan de mi-mandat.

Dès notre élection le 27 juin 2021 au 2e tour avec plus de 80 % de suffrages favorables (66 % de suffrages au 1er tour mais les votants étaient en nombre insuffisant), nous avons intégré le Groupe majoritaire du Conseil départemental Passionnément Hautes-Pyrénées Radicalement Solidaires qui regroupe 20 conseillers départementaux sur 34 et dont Marc Bégorre est devenu un Vice-Président.

Marie-Françoise Prugent est membre de la 3ème commission "Infrastructures, collèges et mobilités" qui s'occupe de l'amélioration des infrastructures départementales: accessibilité, accueil des usagers et prise en charge, conditions de travail des agents, performances énergétiques et optimisation des coûts de fonctionnement. Ce souci de transition énergétique et de réduction des coûts de fonctionnement est également omniprésent dans les programmes annuels de travaux pour les collèges. Le Département investit pour la jeunesse et favorise l'utilisation de produits locaux pour la restauration dans les collèges.

Point important de la valorisation du patrimoine départemental à double titre, le bâtiment des Archives Départementales, en lieu et place de l'ancienne Ecole Normale, sera inauguré fin 2025. Bâtiment à découvrir : une merveille de la préservation du bâti ancien alliée à l'exigence de la conservation des Archives.

Le service des mobilités s'appuie sur un nouvel outil d'intelligence artificielle pour détecter les anomalies sur le réseau routier et pouvoir intervenir rapidement avant que la chaussée ne se dégrade. L'entretien des routes départementales fait l'objet d'un plan pluri-annuel régulièrement mis à jour. En marge de ce plan, localement, des aménagements ont été mis en place : un virage de la côte d'Averan a fait l'objet d'une mise en sécurité avec élargissement de la chaussée et pose de glissières ; la D921 a été élargie avant le pont de la N21 pour favoriser la cohabitation des vélos et des voitures sur cette portion de route en pente.

Membre également et vice-présidente de la 5ème commission "Finances, ressources humaines et numérique": le budget est sincère et le Président peut se féliciter d'une situation "actuellement saine". Les ressources humaines sont maintenues à masse salariale constante dans ce cadre de rigueur budgétaire.

Marc Bégorre a été élu Président de la 2e commission « Solidarités territoriales » qui regroupe divers sujets notamment dans le domaine de l'économie, l'agriculture (aides aux organisations professionnelles, au pastoralisme, aux CUMA), le tourisme (Appels à projets et fonctionnement HPTE), le soutien à la ruralité (Fonds d'Aménagement Rural, Fonds Urgence Intempéries, fonctionnement de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités), l'Appel à projets pour le développement territorial et la Dynamisation des communes urbaines, l'eau potable et l'assainissement, l'environnement, les déchets (lutte contre le gaspillage alimentaire des collèges), la Coopération transfrontalière européenne (GECT Pirineos Pyrénées, ...)

Il est membre du Conseil d'administration du SDIS 65, du Syndicat mixte du Pic du Midi ainsi que du Syndicat aéroportuaire Pyrénia situé sur notre canton.

Enfin il a également été nommé Responsable du Schéma Cycliste Départemental et Référent vélo. Avec les services de la Direction des Routes et de la Mobilité (Franck Bouchaud, Marie-Laure Pargala et Florence Abbadie), ils sont allés à la rencontre des 9 EPCI des Hautes-Pyrénées et des Associations pour déterminer les itinéraires cyclables dans le département. Un budget de 900 000 € sur 10 ans a été prévu. Le Schéma a été voté en session du Conseil

départemental le 8 décembre 2023. En 2025, les comités d'itinéraires seront finalisés pour établir le montant des aménagements à mettre en place.

Le montant des aides accordées au niveau du canton atteint les 3 500 000 € répondant ainsi à 280 dossiers depuis la prise de fonction.

Il va de soi que nous soutenons fermement l'Obligation de Service Public pour l'aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées qui doit continuer à fonctionner et poursuivre son développement, le département des Hautes-Pyrénées étant le plus éloigné de la capitale sans autre liaison ainsi, bien sûr, que la construction du nouvel hôpital commun sur le site de Lanne nécessaire à la santé des habitants des Hautes-Pyrénées.